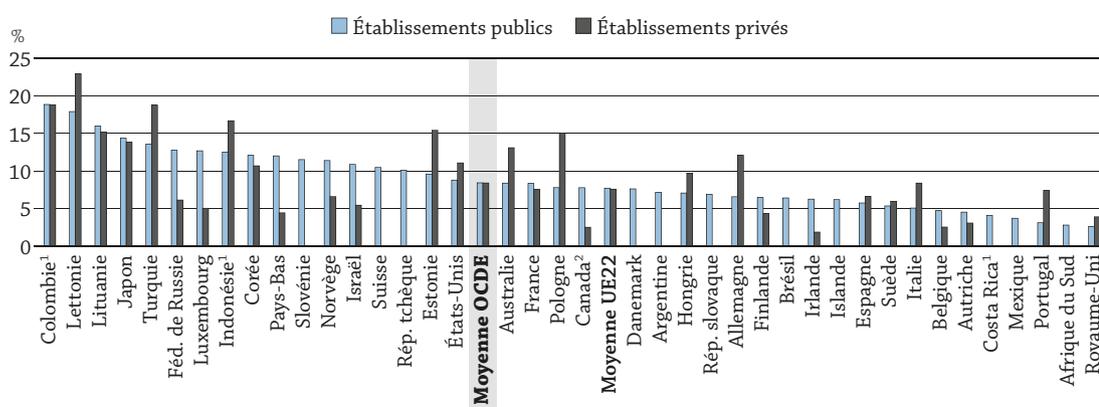


À QUELLES CATÉGORIES DE SERVICES ET DE RESSOURCES LES DÉPENSES D'ÉDUCATION SONT-ELLES AFFECTÉES ?

- Les dépenses de fonctionnement (biens et services consommés durant l'année) représentent 91 % du budget de l'éducation, de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire.
- Dans les pays de l'OCDE, la rémunération du personnel de l'éducation représente en moyenne 79 % des dépenses de fonctionnement dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, contre 67 % dans l'enseignement tertiaire.
- Les pays de l'OCDE consacrent aux dépenses en capital 9 % en moyenne de leurs dépenses totales d'éducation. Ce pourcentage est plus élevé dans l'enseignement tertiaire (11 %) qu'aux niveaux inférieurs d'enseignement. Il varie fortement entre les pays ainsi qu'entre les établissements publics et privés au sein même des pays (voir le graphique B6.1).

Graphique B6.1. Dépenses en capital en pourcentage des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement publics et privés (2014)

Du primaire au tertiaire



1. Année de référence : 2015.

2. Enseignement préprimaire inclus.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses en capital au titre des établissements d'enseignement publics.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2017), Base de données de *Regards sur l'éducation*. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/Regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933558078>

Contexte

Les décisions prises en matière d'affectation des ressources ont un impact sur les conditions dans lesquelles l'enseignement est dispensé et peuvent influencer sur la nature de l'enseignement. Lorsque des pressions plus fortes s'exercent sur le budget de l'éducation, la réduction des dépenses en capital (décider, par exemple, de ne pas construire de nouveaux établissements) et de certaines dépenses de fonctionnement (par exemple, renoncer à l'achat de matériel pédagogique) permet certes de faire des économies, mais c'est la baisse des dépenses au titre de la rémunération des personnels qui a le plus grand impact sur les dépenses globales. Toutefois, la réduction des salaires et des avantages, ou celle du personnel enseignant et non enseignant, sont mal perçues par l'opinion et peuvent même être contre-productives, car elles dissuadent les individus compétents de devenir ou de rester enseignants. De fait, pour rehausser la qualité des systèmes d'éducation, il faut non seulement rendre la gestion des moyens plus efficace, mais également améliorer la gestion des ressources humaines. Le report des dépenses, par exemple reporter le recrutement de nouveaux enseignants ou les revalorisations salariales, est une mesure temporaire en cas de pressions budgétaires.

Cet indicateur décrit les ressources et les services que finance le budget de l'éducation, toutes sources de financement confondues (sources publiques, internationales et privées). Il montre la différence entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital. Les dépenses en capital peuvent subir l'influence de l'accroissement des effectifs, qui nécessite souvent la construction de nouveaux bâtiments.

Cet indicateur étudie également en détail la nature des dépenses de fonctionnement, en particulier la rémunération des personnels ainsi que d'autres facteurs. Les dépenses de fonctionnement dépendent en grande partie de la rémunération des enseignants (voir l'indicateur D3), mais aussi de la pyramide des âges du corps enseignant et de l'importance des personnels de l'éducation autres que le personnel enseignant. Les établissements d'enseignement ne dispensent pas seulement des cours ; ils proposent également d'autres services, notamment la cantine, les transports scolaires, le logement et/ou des activités de recherche. Cet indicateur analyse l'ensemble de ces dépenses.

■ **Autres faits marquants**

- La part des dépenses de fonctionnement allouée à la rémunération du personnel est du même ordre dans les établissements publics et privés à tous les niveaux d'enseignement. Dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, la rémunération des enseignants absorbe quatre cinquièmes de la masse salariale, le cinquième restant allant au personnel non enseignant. Ces parts sont légèrement différentes dans l'enseignement tertiaire, où la rémunération des enseignants absorbe trois cinquièmes de la masse salariale, les deux cinquièmes restants allant au personnel non enseignant.
- Dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, la part des dépenses de fonctionnement consacrée aux postes autres que la rémunération du personnel varie entre les pays : elle est égale ou supérieure à 30 % en Estonie, en Finlande, en République slovaque, en République tchèque et en Suède, mais est inférieure à 10 % en Argentine, en Colombie, au Mexique et au Portugal.

Analyse

B6

Répartition du budget de l'éducation entre dépenses de fonctionnement et dépenses en capital, selon le niveau d'enseignement

Le budget de l'éducation se répartit entre dépenses de fonctionnement, c'est-à-dire celles au titre des ressources consommées chaque année, et les dépenses en capital, c'est-à-dire celles au titre d'actifs à amortir pendant plus d'un an (voir la section « Définitions »). L'importance des ressources humaines mobilisées par l'enseignement explique pourquoi les dépenses de fonctionnement (principalement la rémunération du personnel) constituent le plus gros poste de dépense. Dans les pays de l'OCDE, les dépenses de fonctionnement représentent en moyenne 91 % du budget total de l'éducation en 2014 tous niveaux confondus, de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire. Elles ne représentent nulle part moins de 81 % du budget de l'éducation.

Tous niveaux d'enseignement confondus (de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire), la part des dépenses de fonctionnement varie entre 81 % en Colombie et en Lettonie et 97 % en Afrique du Sud, en Belgique et au Royaume-Uni (voir le tableau B6.1). Elle varie entre 82 % (en Lettonie) et 98 % (au Mexique et au Portugal) dans l'enseignement primaire. Dans les pays de l'OCDE, elle représente en moyenne 93 % dans l'enseignement secondaire (premier et deuxième cycle) et 92 % dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire, où elle varie entre 74 % (en Lituanie) et 100 % (en Afrique du Sud et au Luxembourg). Enfin, dans l'enseignement tertiaire, la part moyenne des dépenses de fonctionnement est généralement moins élevée : elle représente en moyenne 89 % dans les pays de l'OCDE et varie entre 58 % (en Colombie) et 97 % (en Argentine, en Finlande et en Suède). Comme indiqué ci-dessus, la part des dépenses de fonctionnement ne varie pas de plus 4 points de pourcentage en moyenne tous niveaux d'enseignement confondus. Dans la plupart des pays, la part des dépenses de fonctionnement est plus élevée dans l'enseignement primaire et secondaire que dans l'enseignement tertiaire ; l'Afrique du Sud, l'Argentine, la Finlande, Israël, la Norvège et la Suède sont les seuls pays où leur part est plus élevée dans l'enseignement tertiaire que dans l'enseignement primaire ou secondaire.

Les différences entre les pays tiennent vraisemblablement à la façon dont les différents niveaux d'enseignement sont organisés, ainsi qu'à la mesure dans laquelle l'accroissement des effectifs nécessite la construction de nouveaux bâtiments, en particulier dans l'enseignement tertiaire. Comme l'indique le tableau B6.1, la part des dépenses en capital est généralement plus élevée dans l'enseignement tertiaire (11 % en moyenne dans les pays de l'OCDE) qu'aux niveaux inférieurs d'enseignement (8 % dans l'enseignement primaire et post-secondaire non tertiaire et 7 % dans l'enseignement secondaire). Dans l'enseignement tertiaire, la part des dépenses en capital atteint même 42 % en Colombie et 31 % au Luxembourg. Aux niveaux inférieurs d'enseignement, la part des dépenses en capital est la plus élevée en Estonie et en Lituanie (dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement post-secondaire non tertiaire) ainsi qu'en Lettonie et en Norvège (dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire), parmi les pays dont les données sont disponibles. La façon dont les pays déclarent les dépenses relatives aux bâtiments universitaires peut expliquer en partie des différences dans les parts des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital dans l'enseignement tertiaire. Ainsi, les établissements d'enseignement tertiaire peuvent être propriétaires des bâtiments et des terrains utilisés au titre de l'éducation, mais peuvent aussi les occuper gratuitement ou les louer ; le montant des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital dépend donc en partie du type de gestion immobilière en vigueur dans chaque pays (voir l'encadré B6.1 dans OCDE, 2012).

Répartition des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement au titre de l'éducation se répartissent entre trois grandes catégories fonctionnelles : la rémunération des enseignants, la rémunération du personnel non enseignant et les autres dépenses (par exemple, l'achat de matériel pédagogique et de fournitures scolaires, l'entretien des locaux, la cantine, la location d'infrastructures scolaires). La part de ces postes de dépenses ne varie guère d'une année à l'autre, certes, mais l'évolution des taux de scolarisation aujourd'hui et à l'avenir, de la rémunération du personnel de l'éducation et des coûts d'entretien des infrastructures scolaires peut influencer sur le budget de chaque poste, tant en valeur absolue qu'en valeur relative.

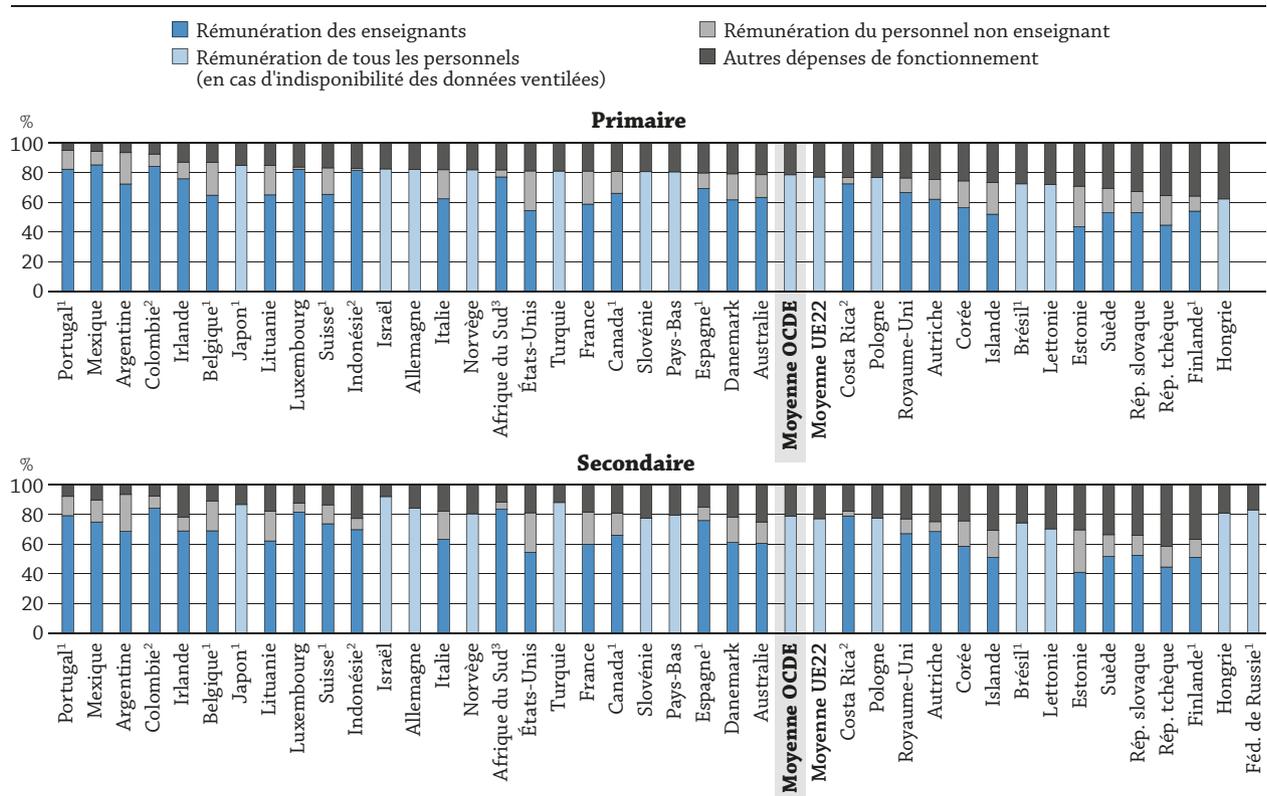
Dans l'enseignement primaire et secondaire, les pays de l'OCDE consacrent en moyenne entre 61 % et 63 % des dépenses totales de fonctionnement à la rémunération des enseignants et en consacrent entre 15 % et 16 % à la rémunération du personnel non enseignant, ce qui laisse entre 22 % et 23 % pour les autres postes de dépenses de fonctionnement. Dans l'enseignement tertiaire, la rémunération du personnel enseignant et du personnel non enseignant représente respectivement 41 % et 26 % des dépenses totales de fonctionnement, ce qui laisse 33 % pour les autres postes de dépenses (voir le tableau B6.2). Dans les établissements publics, la part des dépenses

de fonctionnement allouée à la rémunération du personnel s'établit en moyenne à 79 % dans l'enseignement primaire et secondaire (voir le graphique B6.2) et à 67 % dans l'enseignement tertiaire dans les pays de l'OCDE. En moyenne, la part des dépenses consacrée à la rémunération du personnel est plus élevée dans les établissements publics que dans les établissements privés : elle est supérieure de 5 points de pourcentage dans l'enseignement primaire et de 6 points de pourcentage dans l'enseignement secondaire, mais de 3 points de pourcentage seulement dans l'enseignement tertiaire. C'est le cas en particulier dans l'enseignement primaire et secondaire en Colombie, en Italie, au Portugal et en Turquie ainsi que dans l'enseignement tertiaire en Espagne, au Portugal, en Slovénie et en Turquie, où la part de la rémunération du personnel est plus élevée dans les établissements publics que dans les établissements privés. Par contraste, la part des dépenses de fonctionnement allouée à la rémunération du personnel est nettement plus élevée dans les établissements privés que dans les établissements publics dans l'enseignement primaire et secondaire en Norvège et dans l'enseignement tertiaire en Australie.

La répartition des dépenses de fonctionnement varie sensiblement entre l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire selon les pays. Le Brésil et la Colombie sont les seuls pays où la part de la rémunération du personnel dans les dépenses de fonctionnement est plus élevée dans l'enseignement tertiaire qu'à tout autre niveau d'enseignement. La part de la rémunération du personnel est équivalente dans l'enseignement primaire et tertiaire (73 %) en Islande et varie entre 80 % et 81 % dans l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire en France. La part de la rémunération du personnel dans les dépenses totales de fonctionnement est la moins élevée dans l'enseignement tertiaire dans tous les autres pays. Les différences entre l'enseignement tertiaire et les niveaux inférieurs d'enseignement sont supérieures à 20 points de pourcentage en Indonésie, en Italie et au Japon.

Graphique B6.2. Composition des dépenses de fonctionnement au titre des établissements d'enseignement publics (2014)

Enseignement primaire et secondaire



1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B6.1.

2. Année de référence : 2015.

3. Année de référence : 2013.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part de la rémunération de tous les personnels dans l'enseignement primaire.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2017), Base de données de *Regards sur l'éducation*. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/Regards-sur-l-education-19991495.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933558097>

Dans les établissements publics, les postes autres que la rémunération du personnel, c'est-à-dire ceux relatifs à l'entretien des locaux, à la cantine, à la location de bâtiments et autres infrastructures, etc., représentent une part des dépenses de fonctionnement égale à 33 % dans l'enseignement tertiaire et à 21 % aux niveaux inférieurs d'enseignement. Ils représentent une part plus importante dans les établissements privés : 36 % dans l'enseignement tertiaire et 28 % dans les niveaux inférieurs d'enseignement.

Dans l'enseignement primaire, ils ne représentent plus d'un tiers des dépenses de fonctionnement des établissements publics et privés que dans trois pays, à savoir en Hongrie (39 %), en Finlande (36 %) et en République tchèque (35 %). Il n'en va de même qu'en République tchèque (38 %), en Finlande (36 %) et en Hongrie (35 %) dans le premier cycle de l'enseignement secondaire ; et qu'en République tchèque (46 %) et en Finlande, en République slovaque et en Suède (37 % dans ces trois derniers pays dans le deuxième cycle du secondaire). Dans l'enseignement tertiaire en revanche, les postes autres que la rémunération du personnel absorbent plus d'un tiers des dépenses de fonctionnement dans 16 des 36 pays dont les données sont disponibles.

La variation de la part des dépenses de fonctionnement allouée aux postes autres que la rémunération du personnel entre les niveaux d'enseignement s'explique en partie par les différences de taille des systèmes administratifs (par exemple, les moyens humains et matériels des services administratifs peuvent varier entre les niveaux d'enseignement). Le coût des infrastructures et de l'équipement est généralement plus élevé dans l'enseignement tertiaire que dans les autres niveaux d'enseignement. Dans certains pays, les établissements d'enseignement tertiaire sont de surcroît plus susceptibles de prendre des bâtiments en location, ce qui peut absorber une part substantielle des dépenses de fonctionnement. La variation de la part de la rémunération du personnel non enseignant entre les pays s'explique en partie par la mesure dans laquelle les chefs d'établissement, les conseillers d'orientation, les chauffeurs de cars scolaires, les infirmières scolaires, les concierges et le personnel d'entretien sont inclus dans la catégorie du personnel « non enseignant ». Dans l'enseignement tertiaire, la rémunération du personnel responsable des activités de recherche et de développement peut également expliquer la variation de la part de la rémunération du personnel non enseignant dans les dépenses de fonctionnement entre les pays et entre les niveaux d'enseignement.

Répartition de la part des dépenses de fonctionnement et de la part des dépenses en capital entre les établissements publics et privés

Dans les pays de l'OCDE, la part des dépenses de fonctionnement ne varie guère entre les établissements privés (91 %) et les établissements publics (92 %) dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. Elle est toutefois plus élevée de 2 points de pourcentage dans les établissements privés (91 %) que dans les établissements publics (89 %) dans l'enseignement tertiaire. La part réservée aux dépenses de fonctionnement et aux dépenses en capital varie entre les établissements publics et privés, même si les différences sont moins marquées dans l'enseignement tertiaire qu'aux niveaux inférieurs d'enseignement.

La part des dépenses de fonctionnement allouée aux différents postes varie aussi entre les établissements publics et privés (voir le tableau B6.3). En moyenne, dans les pays de l'OCDE, la part des dépenses de fonctionnement consacrée à la rémunération du personnel dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire est plus élevée de 7 points de pourcentage dans les établissements publics (79 %) que dans les établissements privés (72 %). Les différences entre le secteur public et le secteur privé sont les plus marquées en Indonésie, en Italie, au Portugal et en Turquie, où elles sont égales ou supérieures à 30 points de pourcentage. L'inverse s'observe en Australie, au Danemark, en Finlande, aux Pays-Bas, en République slovaque et en République tchèque, où la rémunération du personnel absorbe une part plus élevée des dépenses de fonctionnement dans les établissements privés que dans les établissements publics. Dans l'enseignement tertiaire, les dépenses de fonctionnement représentent une part plus élevée du budget dans les établissements privés (91 % en moyenne dans les pays de l'OCDE) que dans les établissements publics (89 %). La différence est plus marquée en Colombie et en Israël. La part des dépenses de fonctionnement est plus élevée dans les établissements publics en Estonie, en Finlande, en Hongrie, en Indonésie, en Italie, en Norvège et au Portugal.

Que les établissements privés consacrent une part moins élevée de leurs dépenses de fonctionnement à la rémunération du personnel pourrait s'expliquer par des facteurs inhérents au système d'éducation de chaque pays. Quelques explications sont toutefois plausibles, par exemple le fait que les établissements privés sont plus susceptibles de sous-traiter des services ; de louer des bâtiments scolaires et autres infrastructures (contrairement aux établissements publics, dont les sites sont des biens publics) ; et de payer leurs fournitures plus cher puisqu'ils ne peuvent pas faire autant d'économies d'échelle que le secteur public.

La part des dépenses en capital dans le budget total est très similaire dans les établissements publics et privés (de l'ordre de 8 %). Toutefois, elle varie fortement entre les établissements publics et privés dans certains pays (voir le graphique B6.1). La part des dépenses en capital est la plus élevée dans les établissements publics en Colombie, en Lettonie et en Lituanie, où elle représente plus de 15 % des dépenses totales de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire. Elle est la moins élevée dans les établissements publics en Afrique du Sud, en Autriche, au Costa Rica, au Mexique, au Portugal et au Royaume-Uni. Les différences sont plus marquées entre les pays dans les établissements privés : les dépenses en capital représentent plus de 15 % du budget total des établissements privés en Colombie, en Estonie, en Indonésie, en Lettonie, en Lituanie et en Turquie. La part du budget total consacrée aux dépenses en capital ne varie pas de plus de 4 points de pourcentage entre les établissements publics et privés dans deux tiers des pays dont les données sont disponibles. Elle varie toutefois davantage dans quelques pays, par exemple au Luxembourg, aux Pays-Bas et en République tchèque, où la différence entre les établissements publics et privés est supérieure à 7 points de pourcentage. La part des dépenses en capital varie le plus en Allemagne, en Estonie, en Pologne et en Turquie, où elle est proportionnellement plus élevée dans les établissements privés que dans les établissements publics.

Définitions

Les **dépenses en capital** sont les dépenses consacrées aux actifs dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses relatives à la construction de locaux, à leur rénovation et aux grosses réparations, ainsi que les dépenses liées à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants. Les dépenses en capital rapportées ici représentent la valeur du capital acquis ou créé au cours de l'année considérée – soit la valeur du capital constitué –, que ces dépenses aient été financées par des recettes courantes ou au moyen d'emprunts. Ni les dépenses de fonctionnement, ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au service de la dette.

Les **dépenses de fonctionnement** sont les dépenses afférentes aux biens et aux services utilisés pendant l'année en cours qui doivent être effectuées de manière récurrente pour fournir les services d'éducation. Les dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement (autres que celles afférentes à la rémunération des personnels) comprennent les dépenses liées aux services sous-traités, comme les services de maintenance (l'entretien des locaux scolaires, par exemple), les services auxiliaires (la cantine, par exemple) et la location des bâtiments scolaires et autres. Ces services sont fournis par des prestataires extérieurs, contrairement aux services fournis par les autorités responsables de l'éducation ou par les établissements et leur propre personnel.

La **rémunération du personnel** (personnel enseignant et non enseignant, voir ci-dessous) comprend les salaires (les salaires bruts du personnel de l'éducation, avant impôts, hors cotisations de retraite, d'assurance maladie, de sécurité sociale et autres et primes, etc.), les dépenses au titre de la retraite (budget dépensé ou imputé par les employeurs ou tiers pour financer les pensions de retraite du personnel de l'éducation) et les dépenses au titre d'avantages sociaux (assurance maladie ou invalidité, allocations de chômage, primes de naissance et frais de garde d'enfants et autres formes d'assurance sociale). Le « personnel enseignant » désigne uniquement le personnel qui participe directement à l'instruction. Le « personnel non enseignant » désigne le personnel ayant des fonctions pédagogiques, administratives, d'appui et de soutien (les chefs d'établissement, de département et autre, les conseillers, les psychologues et infirmiers scolaires, les bibliothécaires et le personnel technique).

Source

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2014 (sauf mention contraire) et proviennent de la collecte de données statistiques sur l'éducation de l'UNESCO, de l'OCDE et d'Eurostat (UOE) réalisée en 2016 par l'OCDE (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm). Les données de l'Afrique du Sud, de l'Arabie saoudite, de l'Argentine, de la Chine, de la Colombie, de l'Inde et de l'Indonésie proviennent de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU).

Les dépenses se rapportent aux établissements d'enseignement publics ou, si ces données sont disponibles, aux établissements d'enseignement publics et privés.

Note concernant les données d'Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Référence

OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2012-fr>.

B6**Tableaux de l'indicateur B6**

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933560605>

Tableau B6.1 Part des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital, selon le niveau d'enseignement (2014)

Tableau B6.2 Répartition des dépenses de fonctionnement, selon la catégorie de ressources (2014)

Tableau B6.3 Part des dépenses de fonctionnement, selon la catégorie de ressources et le type d'établissement (2014)

Date butoir pour les données : 19 juillet 2017. Les mises à jour peuvent être consultées en ligne à l'adresse : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-fr>.

Tableau B6.1. **Part des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital, selon le niveau d'enseignement (2014)**

Répartition des dépenses publiques et privées en capital et de fonctionnement des établissements d'enseignement

B6

	Primaire		Premier cycle du secondaire		Deuxième cycle du secondaire		Post-secondaire non tertiaire		Tertiaire		Du primaire au tertiaire	
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE												
Australie	92	8	91	9	91	9	96	4	88	12	90	10
Autriche	96	4	97	3	98	2	99	1	93	7	96	4
Belgique ¹	96	4	98	2	97 ^d	3 ^d	x(5)	x(6)	95	5	97	3
Canada ²	93 ^d	7 ^d	x(1)	x(2)	93	7	m	m	92	8	93	7
Chili	m	m	m	m	m	m	a	a	m	m	m	m
République tchèque	86	14	87	13	94	6	m	m	m	m	m	m
Danemark	91	9	93	7	92	8	a	a	m	m	m	m
Estonie	93	7	92	8	86	14	83	17	86	14	88	12
Finlande	92	8	92	8	93 ^d	7 ^d	x(5)	x(6)	97	3	94	6
France	93	7	92	8	92	8	91	9	91	9	92	8
Allemagne	94	6	95	5	90	10	93	7	91	9	92	8
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	93	7	95	5	95	5	95	5	86	14	92	8
Islande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Irlande	92	8	95	5	95	5	95	5	94	6	94	6
Israël	89	11	x(5)	x(6)	93 ^d	7 ^d	93	7	94	6	92	8
Italie	96	4	96	4	98	2	83	17	90	10	95	5
Japon	85	15	85	15	88 ^d	12 ^d	x(5, 9)	x(6, 10)	86 ^d	14 ^d	86	14
Corée	88	12	90	10	89	11	a	a	87	13	88	12
Lettonie	82	18	82	18	84	16	86	14	76	24	81	19
Luxembourg ³	93	7	89	11	89	11	100	0	69	31	87	13
Mexique ³	98	2	98	2	97	3	a	a	92	8	96	4
Pays-Bas	88	12	89	11	91	9	93	7	88	12	89	11
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	88	12	88	12	88	12	88	12	91	9	89	11
Pologne ⁴	93	7	97	3	95 ^d	5 ^d	95	5	85	15	92	8
Portugal	98	2	98	2	95 ^d	5 ^d	x(5, 9)	x(6, 10)	94 ^d	6 ^d	96	4
République slovaque ³	97	3	97	3	98	2	98	2	83	17	93	7
Slovénie	89	11	89	11	92	8	a	a	86	14	89	11
Espagne	96	4	97	3	96 ^d	4 ^d	x(5)	x(6)	88	12	94	6
Suède	94	6	94	6	92	8	94	6	97	3	95	5
Suisse ³	88	12	90	10	94 ^d	6 ^d	x(5)	x(6)	89	11	90	10
Turquie	88	12	90	10	89	11	a	a	78	22	85	15
Royaume-Uni	97	3	98	2	98	2	a	a	94	6	97	3
États-Unis	92	8	92	8	92	8	88	12	89	11	91	9
Moyenne OCDE	92	8	93	7	93	7	92	8	89	11	91	9
Moyenne UE22	93	7	93	7	93	7	m	m	89	11	92	8
Partenaires												
Argentine ³	95	5	89	11	88	12	a	a	97	3	93	7
Brésil ³	94	6	94	6	93 ^d	7 ^d	x(5)	x(6)	92	8	94	6
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Colombie ⁵	90	10	93	7	93	7	x(9)	x(10)	58 ^d	42 ^d	81	19
Costa Rica ³	94	6	95	5	96	4	a	a	m	m	m	m
Inde ⁶	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie ⁵	87	13	94	6	91	9	a	a	78	22	87	13
Lituanie	94	6	93	7	87	13	74	26	74	26	84	16
Fédération de Russie	x(5)	x(6)	x(5)	x(6)	92 ^d	8 ^d	x(5)	x(6)	80	20	87	13
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud ^{3, 6}	96	4	97 ^d	3 ^d	x(3)	x(4)	100	0	100	0	97	3
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Établissements publics et privés subventionnés par l'État uniquement.

2. L'enseignement primaire inclut des programmes de l'enseignement préprimaire.

3. Établissements publics uniquement. Pour le Luxembourg et la République slovaque, enseignement tertiaire uniquement.

4. Le deuxième cycle du secondaire inclut des données sur la filière professionnelle du premier cycle du secondaire.

5. Année de référence : 2015.

6. Année de référence : 2013.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2017). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933560548>

Tableau B6.2. Répartition des dépenses de fonctionnement, selon la catégorie de ressources (2014)

Répartition des dépenses publiques et privées de fonctionnement des établissements d'enseignement en pourcentage des dépenses totales de fonctionnement

OCDE	Primaire				Premier cycle du secondaire				Deuxième cycle du secondaire				Tertiaire			
	Rémunération de tous les personnels			Autres dépenses de fonctionnement	Rémunération de tous les personnels			Autres dépenses de fonctionnement	Rémunération de tous les personnels			Autres dépenses de fonctionnement	Rémunération de tous les personnels			Autres dépenses de fonctionnement
	Rémunération des enseignants	Rémunération des autres personnels	Total		Rémunération des enseignants	Rémunération des autres personnels	Total		Rémunération des enseignants	Rémunération des autres personnels	Total		Rémunération des enseignants	Rémunération des autres personnels	Total	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
Australie	63	16	78	22	61	16	77	23	57	16	73	27	34	29	63	37
Autriche	62	13	74	26	69	7	77	23	68	5	73	27	61	5	66	34
Belgique ^{1, 2}	66	21	87	13	73	16	89	11	69	18	87	13	48	29	77	23
Canada ²	65 ^d	15 ^d	80 ^d	20 ^d	x(1)	x(2)	x(3)	x(4)	65	15	80	20	38	29	66	34
Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
République tchèque	45	20	65	35	45	18	62	38	44	10	54	46	m	m	m	m
Danemark	61	17	79	21	61	18	79	21	61	17	77	23	m	m	m	m
Estonie	44	26	70	30	43	28	71	29	39	28	67	33	44	17	61	39
Finlande ²	54	10	64	36	55	10	64	36	48	16	63	37	34	29	63	37
France	58	22	81	19	57	23	80	20	60	20	80	20	43	38	81	19
Allemagne	x(3)	x(3)	82	18	x(7)	x(7)	84	16	x(11)	x(11)	80	20	x(15)	x(15)	67	33
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	x(3)	x(3)	61	39	x(7)	x(7)	65	35	x(11)	x(11)	82	18	x(15)	x(15)	62	38
Islande	52	21	73	27	48	20	68	32	54	16	70	30	44	29	73	27
Irlande ³	76	11	87	13	69	10	79	21	68	9	77	23	44	26	71	29
Israël	x(3)	x(3)	82	18	x(11)	x(11)	x(11)	x(12)	x(11)	x(11)	84	16	x(15)	x(15)	70	30
Italie	62	19	81	19	64	19	83	17	62	17	79	21	35	21	57	43
Japon ²	x(3)	x(3)	85	15	x(7)	x(7)	84	16	x(11)	x(11)	84	16	x(15)	x(15)	59	41
Corée	56	18	74	26	60	17	77	23	57	16	73	27	37	22	59	41
Lettonie	x(3)	x(3)	72	28	x(7)	x(7)	72	28	x(11)	x(11)	69	31	x(15)	x(15)	66	34
Luxembourg ³	82	1	84	16	81	6	87	13	81	6	88	12	20	55	75	25
Mexique ³	85	9	94	6	84	11	95	5	65	19	84	16	55	13	68	32
Pays-Bas	x(3)	x(3)	80	20	x(7)	x(7)	81	19	x(11)	x(11)	79	21	x(15)	x(15)	71	29
Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Norvège	x(3)	x(3)	82	18	x(7)	x(7)	82	18	x(11)	x(11)	83	17	x(15)	x(15)	68	32
Pologne ²	x(3)	x(3)	77	23	x(7)	x(7)	77	23	x(11)	x(11)	77 ^d	23 ^d	x(15)	x(15)	69	31
Portugal ²	78	12	90	10	76	13	89	11	72	12	84	16	x(15)	x(15)	69	31
République slovaque ³	53	14	67	33	55	13	68	32	49	14	63	37	32	23	55	45
Slovenie	x(3)	x(3)	80	20	x(7)	x(7)	80	20	x(11)	x(11)	74	26	x(15)	x(15)	69	31
Espagne ²	68	10	79	21	76	9	84	16	74	9	83	17	53	20	73	27
Suède	53	16	69	31	53	16	69	31	51	12	63	37	x(15)	x(15)	65	35
Suisse ^{2, 3}	65	18	83	17	73	12	85	15	74	13	88	12	50	25	76	24
Turquie	x(3)	x(3)	79	21	x(7)	x(7)	85	15	x(11)	x(11)	80	20	x(15)	x(15)	69	31
Royaume-Uni	67	10	76	24	66	10	76	24	62	12	74	26	35	28	63	37
États-Unis	54	27	81	19	54	27	81	19	54	27	81	19	30	35	64	36
Moyenne OCDE	62	16	78	22	63	15	78	22	61	15	77	23	41	26	67	33
Moyenne UE22	62	15	76	24	m	m	77	23	61	14	75	25	m	m	67	33
Partenaires																
Argentine	72	21	93	7	69	24	93	7	68	25	93	7	57	29	86	14
Brésil ^{2, 3}	x(3)	x(3)	72	28	x(7)	x(7)	75	25	x(11)	x(11)	74 ^d	26 ^d	x(15)	x(15)	80	20
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Colombie ⁴	78	8	86	14	84	6	90	10	85	5	90	10	97	0	97	3
Costa Rica ^{3, 4}	72	4	77	23	78	3	82	18	80	3	82	18	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie ⁴	78	1	79	21	66	7	73	27	59	7	66	34	31	6	37	63
Lituanie	65	20	84	16	65	19	84	16	56	21	78	22	32	34	66	34
Fédération de Russie ²	x(11)	x(11)	x(11)	x(12)	x(11)	x(11)	x(11)	x(12)	x(11)	x(11)	83 ^d	17 ^d	x(15)	x(15)	67	33
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud ^{3, 5}	77	5	82	18	83 ^d	5 ^d	88 ^d	12 ^d	x(5)	x(6)	x(7)	x(8)	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Établissements publics et privés subventionnés par l'État uniquement.

2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B6.1.

3. Établissements publics uniquement. Pour le Luxembourg et la République slovaque, enseignement tertiaire uniquement.

4. Année de référence : 2015.

5. Année de référence : 2013.

 Source : OCDE/ISU/Eurostat (2017). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933560567>

Tableau B6.3. Part des dépenses de fonctionnement, selon la catégorie de ressources et le type d'établissement (2014)*Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement***B6**

	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire								Tertiaire								
	Part des dépenses de fonctionnement dans les dépenses totales		Rémunération du personnel en pourcentage des dépenses de fonctionnement						Part des dépenses de fonctionnement dans les dépenses totales		Rémunération du personnel en pourcentage des dépenses de fonctionnement						
			Rémunération des enseignants		Rémunération des autres personnels		Total				Rémunération des enseignants		Rémunération des autres personnels		Total		
	Établissements publics	Établissements privés	Établissements publics	Établissements privés	Établissements publics	Établissements privés	Établissements publics	Établissements privés	Établissements publics	Établissements privés	Établissements publics	Établissements privés	Établissements publics	Établissements privés	Établissements publics	Établissements privés	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)		
OCDE	Australie	94	87	61	58	15	18	76	77	88	93	33	42	28	39	62	81
	Autriche	97	99	66	66	9	4	75	70	93	95	61	59	6	4	67	63
	Belgique	95	98	67	70	21	17	88	87	95	95	50	47	28	30	78	77
	Canada ¹	93	94	66	52	15	20	81	71	91	100	38	38	30	24	67	62
	Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	République tchèque	88	25	45	49	16	26	60	75	93	m	30	m	22	m	52	m
	Danemark	90	m	61	61	17	17	78	79	97	m	x(15)	m	x(15)	m	77	m
	Estonie	90	91	41	50	29	13	69	63	95	84	0	53	55	9	55	62
	Finlande	92	96	52	49	11	18	64	67	97	96	32	41	30	22	62	65
	France	92	93	59	53	22	20	81	74	91	91	41	55	41	22	82	77
	Allemagne	95	87	x(7)	x(8)	x(7)	x(8)	83	76	91	94	x(15)	x(16)	x(15)	x(16)	67	63
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	95	93	x(7)	x(8)	x(7)	x(8)	78	59	87	80	x(15)	x(16)	x(15)	x(16)	61	68
	Islande	94	100	51	53	20	17	71	70	95	100	44	44	29	29	73	73
	Irlande	94	100	70	m	10	m	80	m	94	94	44	m	26	m	71	m
	Israël	89	95	x(7)	x(8)	x(7)	x(8)	86	74	76	94	x(15)	x(16)	x(15)	x(16)	54	70
	Italie	96	94	62	50	19	0	81	50	91	88	36	29	22	18	58	47
	Japon ¹	86	85	x(7)	x(8)	x(7)	x(8)	86	74	84	87	x(15)	x(16)	x(15)	x(16)	55	62
	Corée	88	94	57	57	18	15	75	72	87	87	29	41	25	20	54	61
	Lettonie	82	83	x(7)	x(8)	x(7)	x(8)	71	71	74	77	x(15)	x(16)	x(15)	x(16)	68	66
	Luxembourg	91	95	82	70	4	13	86	83	69	a	20	a	55	a	75	a
	Mexique	98	m	80	m	12	m	92	m	92	m	55	m	13	m	68	m
	Pays-Bas	88	97	x(7)	x(8)	x(7)	x(8)	80	86	87	93	x(15)	x(16)	x(15)	x(16)	70	78
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	87	100	x(7)	m	x(7)	m	81	m	92	80	x(15)	x(16)	x(15)	x(16)	68	65
	Pologne	96	80	x(7)	x(8)	x(7)	x(8)	77^d	76^d	85	92	x(15)	x(16)	x(15)	x(16)	68	78
	Portugal ¹	98	92	80	54	13	9	93	63	94	93	x(15)	x(16)	x(15)	x(16)	75	48
République slovaque	97	100	53	61	14	13	66	75	83	m	32	m	23	m	55	m	
Slovénie	90	m	x(7)	x(8)	x(7)	x(8)	79	70	85	m	x(15)	x(16)	x(15)	x(16)	72	41	
Espagne	97	94	73	69	10	8	83	77	88	91	57	36	21	15	77	51	
Suède	94	93	38	32	12	8	68	66	97	97	x(15)	x(16)	x(15)	x(16)	65	63	
Suisse	90	m	70	m	15	m	85	m	89	m	50	m	25	m	76	m	
Turquie	91	81	x(7)	x(8)	x(7)	x(8)	85	55	77	82	x(15)	x(16)	x(15)	x(16)	76	53	
Royaume-Uni	97	98	67	62	10	12	76	74	a	94	a	35	a	28	a	63	
États-Unis	92	92	54	52	27	26	81	77	89	88	31	28	35	34	66	62	
Moyenne OCDE	92	91	62	56	15	15	79	72	89	91	38	m	29	m	67	64	
Moyenne UE22	93	90	61	m	14	m	77	72	89	92	m	m	m	m	68	63	
Partenaires	Argentine	92	m	70	m	23	m	93	m	97	m	57	m	29	m	86	m
	Brésil	94	m	x(7)	m	x(7)	m	73	m	92	m	x(15)	m	x(15)	m	80	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Colombie ^{1,2}	94	88	84	78	8	4	92	81	46	70	92	m	0	m	92	m
	Costa Rica ²	95	m	75	m	4	m	79	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde ³	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie ²	90	85	77	22	3	2	80	25	78	77	30	34	5	11	36	45
	Lituanie	91	89	61	59	20	16	82	76	73	82	33	28	34	31	67	59
	Fédération de Russie	92	96	x(7)	x(8)	x(7)	x(8)	83	64	79	93	x(15)	x(16)	x(15)	x(16)	67	60
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud ³	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B6.1.

2. Année de référence : 2015.

3. Année de référence : 2013.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2017). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933560586>



Extrait de :
Education at a Glance 2017
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2017-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Indicateur B6 A quelles catégories de services et de ressources les dépenses d'éducation sont-elles affectées ? », dans *Education at a Glance 2017 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2017-21-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.